Union des Industries Chimiques

Assemblée générale de l'Union des Industries Chimiques

L'Assemblée générale annuelle des syndicats adhérents de l'Union des Industries Chimiques s'est tenue le 5 avril 1979 sous la présidence de M. Jean-Claude Achille, Président de l'U.I.C., assisté de M. Claude Martin, Directeur général.

***

A cette occasion, l'Assemblée a :
- réélu en qualité d'administrateurs MM. Jean-Claude Achille, Jean Gandois, Alexandre Mallat, Jean Martineau, Paul Montfort, Jacques Petitmengin et Paul Viollet, dont les mandats étaient venus à expiration ;
- pris acte de la décision de MM. Louis Chaperon et André Pacoud de ne pas solliciter le renouvellement de leurs mandats ;
- élu comme nouveaux administrateurs :

au titre des syndicats économiques :

M. Michel Lavalou, Administrateur du Syndicat de l'Industrie Chimique organique de Synthèse, par ailleurs Directeur des Relations humaines de la société Rhône-Poulenc ;

au titre des entreprises :

M. Paul Vuillaume, Président de la société Kodak-Pathé.

***

Au cours de son allocution, M. Jean-Claude Achille a souligné l'importance, parmi les évènements qui ont jalonné l'année écoulée, de la libération des prix des produits chimiques.

Comme on pouvait s'y attendre, ceux-ci n'ont pas été influencés en 1978 par la levée du contrôle administratif puisque leur augmentation moyenne au cours de la période n'a pas atteint 3 % (ce qui sous-entend un nombre de baisses notables).

Une telle mesure ne peut faire sentir pleinement ses effets qu'à moyen terme par son influence sur les politiques commerciales des entreprises.

Elle peut également permettre une meilleure adaptation aux fluctuations du marché comme cela a été le cas au début de 1979, lorsqu'une hausse brutale des matières premières et la réduction de certaines capacités a entraîné, en Europe et dans le monde, la hausse des prix de nombre de produits de la chimie de base, produits à faible valeur ajoutée et nécessitant de lourds investissements.

Cette évolution, que les producteurs comme les consommateurs auraient préféré moins rapide, permet cependant d'espérer le retour progressif de la chimie de base à une situation d'équilibre, les pertes de ce secteur ayant entraîné une forte détérioration des résultats des sociétés ces dernières années.

Le maintien d'un tel équilibre permettrait d'envisager une reprise des investissements, pour lesquels la France a pris un retard certain par rapport à ses voisins, et une amélioration de la situation de notre industrie chimique sur le marché mondial après les quatre années médiocres qu'elle vient de vivre.

G.A.M.S.

Jean Lecomte 1898-1979

M. Jean Lecomte nous a quittés le 28 mars 1979. Il était malade depuis plusieurs mois et envisageait cette issue avec le courage, le réalisme et la sagesse qui ont marqué toute sa vie. Il me disait en janvier au cours d'une visite que je lui rendais à son domicile parisien : « Si vous voulez me revoir, ne tardez pas ». Tous ses amis s'attendaient donc à son départ et pourtant l'émotion était grande à ses obsèques le 2 avril à Notre-Dame-de-Grâce de Passy. « C'est une tranche de notre vie qui s'achève » me confiait un de ses anciens élèves.

L'œuvre scientifique de Jean Lecomte a été évoquée avec beaucoup de sobriété par le Professeur Alfred Kastler dans l'article publié dans *Le Monde* du 4 avril 1979. Jean Lecomte a consacré toute sa vie à l'étude de l'infrarouge depuis 1920. Et en cinquante ans, que de progrès ! Il faut relire ses livres « Le spectre infrarouge » (Presses Universi-

taires 1928) et « Spectroscopie dans l'infrarouge » (Handbuch der Physik, Springer und Verlag 1960) pour voir l'évolution de cette science et l'apport de Jean Lecomte. Il avait développé avant la guerre des techniques permettant d'étudier l'absorption de la matière entre 1 et 12 µm. La moisson de résultats fut extraordinaire. Elle montra en particulier la possibilité de caractériser chaque fonction chimique par une bande d'absorption de fréquence déterminée, d'où des applications considérables à l'analyse chimique et à la détermination des structures. Cette relation n'était pas évidente, ni du point de vue expérimental à cause des difficultés techniques (le récepteur d'infrarouge était une simple thermopile reliée à un galvanomètre), ni du point de vue théorique. On pouvait s'attendre, dans les grosses molécules, à un couplage énorme de toutes les vibrations de même symétrie. En fait, ce n'est généralement pas le cas, les spectres restent souvent simples, et l'analyse fonctionnelle est possible. L'industrie américaine a vu pendant la guerre tout le potentiel d'applications de la méthode infrarouge et a développé des appareils commerciaux. Jean Lecomte a reçu l'hommage des collègues américains lorsqu'il a pu se rendre aux USA après la guerre, et il a gardé beaucoup d'amis.

J'ai connu Jean Lecomte en 1946 lorsque j'ai préparé un diplôme d'études supérieures. Il a ensuite dirigé ma thèse sur l'étude de l'infrarouge lointain. Nous avons ensemble présenté le premier spectromètre industriel pour la région de 40 à 600 µm et montré l'intérêt de ce domaine spectral entièrement délaissé jusqu'alors.

Jean Lecomte a consacré sans discontinuité son activité à la recherche scientifique et dans un domaine précis. Il avait la passion de la recherche. Les relations humaines n'étaient pas délaissées pour autant. Il savait réunir ses amis et ses élèves. Il me disait récemment avec trop de modestie, que c'était bien facile parce qu'il avait un appartement suffisant. En fait, derrière le savant, il y avait un homme sensible, généreux, cultivé, plein de bon sens et de sens pratique. C'est l'équilibre de toutes ces qualités qui m'a peut-être le plus touché. Il était membre de l'Académie des Sciences depuis 1959 et appartenait à de nombreuses sociétés savantes françaises et étrangères. Il avait le sens de la grandeur et savait stimuler l'ambition de ses élèves.

C'est grâce à Jean Lecomte que la France apparaît sans doute comme le pays où l'infrarouge se trouve le plus étudié tant dans l'université que dans l'industrie où il a formé d'excellents spécialistes : Ceccaldi, Croisier, Hénoux, Larnaudie, Vaupré et bien d'autres. Il a contribué, il y a plus de 25 ans, avec le Colonel Loeuille, à développer le Groupement pour l'Avancement des Méthodes Spectroscopiques dont on sait l'importance aujourd'hui, et en France et à l'étranger, pour les relations université-industrie auxquelles il croyait fermement, et là aussi il fut un précurseur et l'avenir lui a donné raison. Nous renouvelons l'expression de notre respect et de notre tristesse à Madame Lecomte dont nous avons connu le dévouement.

A. Hadni

Société de Chimie Biologique

Deuxième rencontre du Groupe thématique « Phosphorylation des protéines » : « Friedrich-Miescher Symposium on Protein Phosphorylation and Biological Mechanisms », Bâle

Programme préliminaire

10 décembre 1979

Matin,
Phosphorylation et synthèse protéique : D. Levin (New York), T. Hunt (Cambridge), J. Traugh (Riverside).
Interferon : M. Revel (Rehovot).

Après-midi : communications par affiches.
Table ronde. Modérateurs : J. Loeb (Villejuif), A. Cozzone (Lyon), R. Falcoff (Paris), B. Lebleu (Montpellier) et J. Marvaldi (Marseille).

11 décembre 1979

Matin,
Régulation du métabolisme du glycogène : P. Cohen (Dundee).
Contraction musculaire : C. Klee (Bethesda).
Phosphorylation des protéines des mitochondries de levure : L. Pinna (Padova).
Expression génétique : R. Erikson (Denver).

Après-midi : communications par affiches.
Table ronde. Modérateurs : J. Demaille (Montpellier), J. Kruh (Paris).

12 décembre 1979

Matin,
Phosphorylation et système nerveux.

Après-midi : communications par affiches.
Table ronde.
Conclusion et perspectives : Conférence de E. H. Fischer (Seattle).

Inscriptions et tous renseignements

• Auprès de MM. J. Marvaldi ou G. Marchis-Mouren, Institut de Chimie Biologique, Place Victor-Hugo, 13331 Marseille Cedex 3. Téléphone : (91) 95.90.71, poste 523.
• Pas de frais d'inscription : ce colloque est réservé aux membres de la Société de Chimie Biologique dans la limite du nombre de places disponibles (70).

Résumés des communications :

1 page : date limite d'envoi : 1er octobre 1979.

Les frais de séjour et de voyage sont à la charge des participants.